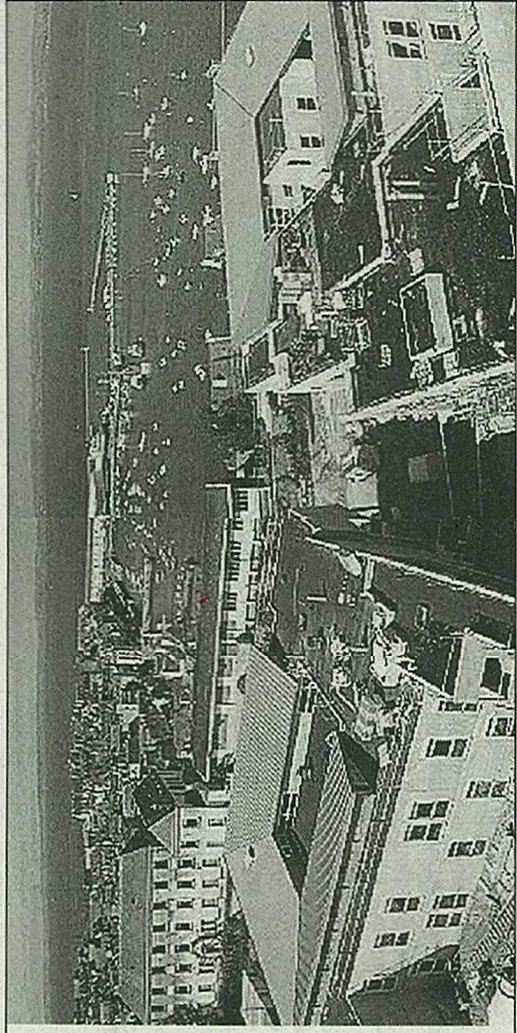


13/11/2010

# Maison de retraite. Ouverture des « Jardins du clos » »

**La nouvelle résidence qui ouvrira ses portes mardi accueillera 170 résidents dans des conditions améliorées.**

*Construits sur un terrain acheté aux Augustines, « Les Jardins du clos » bénéficient d'un cadre privilégié, face à la baie.*



Approuvée en novembre 1999 par le conseil d'administration de l'hôpital, la résidence « Les Jardins du clos » ouvrira ses portes mardi. Un aboutissement pour un dossier qualifié en 2008 par Eric Guyader, directeur du Centre hospitalier de « lourd à conduire et complexe à boucler ». Ce nouvel établissement présenté comme « spacieux, fonctionnel et lumineux » remplace les maisons de retraite de Tymen et Ty Plomarc'h. Construites en 1972 et en 1975, ces deux résidences « qui correspondaient aux attentes de l'époque » sont aujourd'hui dépassées.

**18,4 millions d'euros**  
Trois ans de travaux pour un montant de 18,4 millions auront été nécessaires pour construire ce bâtiment de 8.000 m<sup>2</sup> qui accueillera 170 lits répartis en 154 chambres simples et huit chambres doubles. La résidence imaginée par l'architecte Yann Brunel, est divisée en « quatre maisons reliées entre elles par un espace de convivialité ». Saint-Jean, le Ris, plage des Dames ou Sables Blancs, les unités porteront le nom de plages de Douarnenez, « un choix mené en concertation avec les résidents » explique Hubert Thieuremel, cadre de santé. Sur chaque

niveau, des espaces dédiés aux animations en petits groupes de niveau et d'intérêt: petits salons, espaces cuisines pour les ateliers, jardin clos et patio.

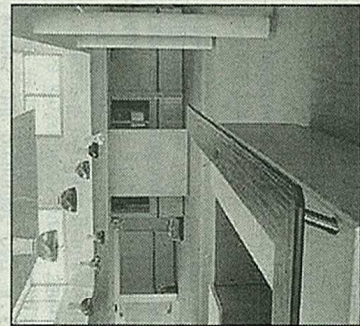
### Définir un projet de vie

« Un projet architectural pensé en cohérence avec le projet de vie », indique Eric Guyader qui souligne que « les éléments du quotidien ont été particulièrement suivis ». Matériels, comme la salle de bain privative pour chaque chambre, la ligne téléphonique personnelle, un accès internet mais aussi humains avec un accompagnement personnalisé du résident par un référent, la

création d'un recueil de données sur son histoire. Une modernisation qui va dans le sens de meilleures conditions de travail du personnel avec des lits électriques à hauteur variable, une informatisation du dossier médical, des volets électriques et un mobilier entièrement neuf. Dès cet après-midi, les familles pourront découvrir ces nouveaux locaux. Pour le personnel et les résidents, le grand jour est fixé à mardi. Tymen et Ty Plomarc'h feront alors leurs portes et rejoindront la rubrique « A vendre » des agences immobilières.

Florence Grom

## Ouverture d'une unité dédiée aux malades d'Alzheimer



*La nouvelle maison de retraite disposera d'une unité de quinze lits. Au centre, un espace ouvert avec une cuisine pour inciter à conserver les gestes du quotidien.*

La nouvelle maison de retraite disposera d'une unité de quinze lits pour accueillir les personnes atteintes de troubles cognitifs sévères. Une première sur le bassin de Douarnenez.  
« Cette Unité d'hébergement renforcé accueillera des résidents issus de différentes structures pour des séjours temporaires qui peuvent aller jusqu'à plusieurs mois », explique Anne Tasse, médecin responsable de l'unité.  
L'admission est basée sur des critères comportementaux et précède d'un entretien avec la famille.

**Une architecture spécifique**  
Ici, le personnel a bénéficié d'une formation spécifique et l'architecture est pensée en fonction de la pathologie. Aides-soignants, infirmières ergothérapeutes, psychologues et médecins assurent « un suivi plus important que dans un EPHAD » (établissement de personnes âgées et dépendantes, NDLR). Dans cet espace clos, pas de contraste de couleurs ou de cloisons qui pourraient perturber les repères du malade. Chaque résident dispose d'une chambre particulière de 20 m<sup>2</sup> qu'il pourra

personnaliser pour l'identifier plus facilement. « Les quinze chambres ouvrent toutes sur un espace commun, une pièce dans laquelle le résident trouvera toujours un soignant », poursuit le médecin. Un accompagnant qui a pour objectif de maintenir le plus d'autonomie possible et de permettre, après ce temps de suivi un retour vers l'établissement d'origine. Une déclinaison du plan Alzheimer 2008-2012 qui n'oublie pas les familles, « un studio est à la disposition de celles qui ont besoin d'un hébergement pour venir visiter leurs proches ».